

## Koinésation et standardisation en francophonie

ANDRÉ THIBAUT

*Université de Paris Sorbonne*

Un conglomérat dialectal peut évoluer vers une plus grande homogénéité de deux façons différentes : 1) le brassage de locuteurs pratiquant différentes variétés diatopiques (raisonnablement apparentées) qui entraîne de façon spontanée la marginalisation puis l'élimination (ou la réallocation) des variantes les moins fréquentes et les plus excentrées, et favorise l'emploi des variantes les plus fréquentes au sein de toute la communauté linguistique (on parle communément de *nivellement dialectal*) ; 2) l'action d'un état centralisateur qui élabore et impose de façon dirigiste, organisée et autoritaire une norme explicitement codifiée dans des ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires) à toute la communauté linguistique. Le premier processus est connu sous le nom de "koinésation" alors que le second est communément appelé "standardisation".

Cela dit, le concept de koinésation (cf. Siegel 1985 et Trudgill 1986, 2003) reste une construction théorique et suscite un certain nombre de questions :

Est-il nécessairement à concevoir comme un processus *bottom-up* (comme le prétend Lodge 2010 : 5, 22) ? (rapports avec l'axe diastratique).

En outre, est-ce obligatoirement un phénomène dont la durée "est normalement courte" (id. : 13) ? (rapports avec l'axe diachronique).

- Quel est le rôle des médias dans le nivellement dialectal, et doit-on les considérer comme participant à la standardisation, à la koinésation, ou aux deux ? (rapports avec les vecteurs du changement linguistique).

L'internationalisation de ceux-ci provoque-t-elle de la koinésation à l'échelle de toute la francophonie ? (rapports avec l'axe diatopique).

La prononciation du français est-elle mue par des processus de koinésation ou de standardisation ? La morphosyntaxe et le lexique se comportent-ils de la même façon face à ces pressions homogénéisatrices ? (rapports avec les différentes composantes de la structure d'une langue).

Nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions, en nous penchant sur quelques cas précis (cf. entre autres Côté / Saint-Amant Lamy 2012 ; Remysen 2012), sous l'éclairage particulier du discours métalinguistique de certains humoristes québécois ; ce faisant, nous essayerons de préciser les contours des deux concepts, et de mieux dessiner la frontière qui les sépare.